

THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT

SOC2573 – AUTOMNE 2012 – GROUPE 01

Programme de mineure et de certificat en développement international
Département des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais

Professeur : **Dimitri della Faille** (PhD en sociologie)
Bureau : **C-3341**
Heures de bureau : **Lundi** 12h00-15h30
Mardi 16h00-18h30
Sur rendez-vous les autres jours de la semaine
Téléphone : **(819) 595-3900, poste 2503**
Courriel : dimitri.dellafaille@uqo.ca



DESCRIPTEUR OFFICIEL DU COURS

OBJECTIFS : Permettre à l'étudiantE de se familiariser avec les principales avenues théoriques en matière de développement et d'initier l'étudiantE aux problèmes du développement dans un cadre international.

CONTENU : Diversité des modèles de développement économique, social, culturel; concepts et théories sociologiques. Regard critique sur les facteurs qui agissent sur le développement d'une société ainsi que les différentes stratégies de développement. Nouvelles éthiques du développement et celle du développement durable, seront aussi abordées.

Contexte général

La capacité qu'ont les groupes sociaux d'une région donnée de créer de la richesse, d'offrir éducation, alimentation et autonomie en suffisance et de manière adéquate sont quelques uns des éléments de la mesure du développement d'un pays, d'une nation ou d'un peuple. La nature et l'interprétation du progrès social sont au cœur des débats à propos des présumés retards économiques et sociaux du Sud. Plusieurs perspectives théoriques ont tâché d'expliquer les disparités locales, régionales et internationales du développement. Ces perspectives s'appuient sur un ensemble de notions sociales, politiques et économiques.

Si l'on en croit les données du revenu des populations du Ghana (pays situé en Afrique occidentale) et de la Corée du Sud (pays situé en Asie orientale), il y a plus de cinquante ans, ces deux pays étaient dans une situation économique relativement similaire. Cependant, force est de constater que l'état actuel de ces deux pays diffère grandement. Les indicateurs de développement humain placent le Ghana parmi les pays dont la situation est des plus préoccupantes. On peut dire que le Ghana est dans une condition de « sous-développement durable ». La situation actuelle de ce pays d'Afrique contraste grandement avec celle de la Corée du Sud dont l'intégration des différences sociales et la croissance économique rapide, mais soutenue, en font un cas exemplaire. Le cas de la Corée du Sud illustre le triomphe du développement basé sur la croissance économique.

Depuis les années 1950, de nombreuses théories ont tenté d'expliquer de telles disparités dans le développement social et économique. Dans ce cours, nous passerons en revue quelques unes des théories les plus importantes qui ont orienté et qui continuent à donner forme à l'action publique à l'égard des régions dites sous-développées. Les théories que nous examinerons au cours de cette session ont toutes inspiré des pratiques et des politiques de développement. Leurs manières de concevoir le monde ont donné forme aux diverses orientations du développement international contemporain ainsi qu'aux programmes nationaux et internationaux passés et actuels. Leur importance dépasse le monde universitaire. Ces théories abordent le « sous-développement » sous différents angles qui permettent d'aborder les sujets suivants : la culture, la corruption, la démocratie, la technologie, le colonialisme, la division internationale du travail et l'intégration des économies nationales dans un système global.

Objectifs du cours

Il n'y a pas de prérequis pour ce cours qui est offert à touTEs les étudiantEs, peu importe leur programme. Cela signifie que le cours s'adresse à toutEs, même si :

- Vous n'avez pas nécessairement suivi de cours en sciences sociales;
- Vous en êtes à différentes étapes de votre cheminement universitaire;
- Vous avez différents niveaux d'expérience de première main des pays « sous-développés »;
- Vous cherchez peut-être à vous insérer rapidement sur le marché du travail (fonction publique, organisations non gouvernementales, etc.) ou encore que vous projetez de poursuivre des recherches en développement international à la maîtrise.

Ce cours tient compte de cette diversité de profils. Cependant, les étudiantEs de la mineure et du certificat en développement international qui ont déjà suivi des cours dans leur programme auront probablement plus de facilité à assimiler les différents concepts et à établir les liens entre les théories. En cas de doute, n'hésitez pas à poser des questions durant le cours ou consulter le professeur durant les pauses ou durant ses heures de bureau.

D'une manière spécifique, le cours a les objectifs suivants :

- Vous permettre de saisir les **principales perspectives théoriques** qui expliquent les causes du développement et du « sous-développement »;
- Vous permettre de comprendre comment les sciences sociales contribuent à la **compréhension du changement social** et informent les **politiques et prises de décisions** à propos du « sous-développement »;
- Vous fournir des **outils théoriques** pour alimenter vos réflexions sur la nature des inégalités à l'échelle mondiale;
- Vous fournir un **bagage conceptuel** pour vous assister dans votre compréhension des dimensions locales, nationales et internationales du « sous-développement ».

Ce cours a également comme objectif de contribuer à la formation de citoyenNEs et d'universitaires informéEs. Le cours tente donc de :

- Vous encourager à considérer le « sous-développement » à partir d'une **diversité de points de vue**;
- Vous encourager à envisager les idées à propos du « sous-développement » dans leurs **contextes sociaux et historiques**;
- Vous aider à bâtir une **pensée comparative** des phénomènes sociaux;
- Vous aider à développer une **compréhension critique des inégalités** sociales et économiques à l'échelle mondiale.

Déroulement de la session

Le trimestre est divisé en trois parties telles que présentées en détails dans le plan ci-dessous. La première partie de la session (semaines 1-2) sera consacrée à l'introduction aux théories du développement et du « sous-développement ». La deuxième partie de la session (semaines 3-10) sera consacrée à la présentation des théories qui ont été les plus influentes entre la fin de la seconde guerre mondiale et la moitié des années 1990. Ces théories restent malgré tout fortement utilisées actuellement. La troisième partie de la session (semaines 11-15) sera consacrée à l'examen des approches théoriques les plus récentes.

Plan du trimestre

Première partie

Introduction

SEMAINE 1	10 SEPTEMBRE 2012 <u>INTRODUCTION</u>
SEMAINE 2	17 SEPTEMBRE 2012 <u>CONTRIBUTIONS DE LA PENSÉE CLASSIQUE ET MODERNE</u>

Deuxième partie

Théories libérales, marxistes et critiques (1945-1995)

SEMAINES 3 ET 4	24 SEPTEMBRE ET 1 OCTOBRE 2012 <u>MODERNISATION, CROISSANCE ET DÉMOCRATIE</u>
SEMAINE 5	8 OCTOBRE 2012 SEMAINE DE LECTURE
SEMAINE 6 ET 7	15 OCTOBRE ET 22 OCTOBRE 2012 <u>DÉPENDANCE, EXPLOITATION ET IMPÉRIALISME</u>
SEMAINE 8	29 OCTOBRE 2012 <u>CONSENSUS DE WASHINGTON, NÉO-LIBÉRALISME ET SES CRITIQUES</u>
SEMAINE 9 ET 10	5 NOVEMBRE ET 12 NOVEMBRE 2012 <u>FEMMES, GENRE ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE</u>

Troisième partie

Les théories en développement international depuis 1990

SEMAINE 11	19 NOVEMBRE 2012 <u>DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET MICRO-ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT</u>
SEMAINE 12	26 NOVEMBRE 2012 <u>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT</u>
SEMAINE 13	3 DÉCEMBRE 2012 <u>COMMERCE ÉQUITABLE</u>
SEMAINE 14	10 DÉCEMBRE 2012 <u>CRITIQUES RADICALES DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL</u>
SEMAINE 15	17 DÉCEMBRE 2012 <u>RÉVISION DE LA MATIÈRE ET EXAMEN FINAL</u>

Déroulement des cours

La méthode d'enseignement adoptée pour cette session est répartie entre 1) exposés magistraux donnés par le professeur et 2) séances de discussion de groupe. Le professeur organisera une période de discussion de groupe pour chacune des approches théoriques vues. Ces discussions pourront, par exemple, s'effectuer sous la forme de périodes de séances de « remue-méninge ». Les instructions concernant les discussions seront exposées en temps voulu par le professeur. La réussite de ces discussions dépend des lectures obligatoires ainsi que de la participation active et respectueuse des étudiantEs.

Éléments d'évaluation

Ce cours est organisé autour des modes d'évaluation suivants :

I. Participation en classe (15% de la note finale)

Une partie importante de votre évaluation pour ce cours sera accordé à la participation active en classe. Il est attendu que les touTEs les étudiantEs participent activement à la fois aux discussions de groupe et dans le reste du cours. Il est donc important d'être présentE en classe. Le professeur évaluera votre évaluation à partir des critères suivants :

- L'étudiantE a posé des questions au professeur dans le cadre des exposés magistraux;
- L'étudiantE a exprimé son opinion de manière respectueuse lorsqu'invité à le faire par le professeur;
- L'étudiantE a participé activement aux discussions de groupe;
- L'étudiantE a respecté l'environnement d'apprentissage (respect des autres étudiantEs et du professeur);

- L'étudiantE a démontré un intérêt pour la matière qui va au-delà de la prise de notes passive (en apportant informations supplémentaires et critiques constructives et en partageant des expériences pertinentes).

Vers la fin du trimestre, le professeur vous demandera de remplir un questionnaire d'auto-évaluation de votre participation qui lui permettra de mettre en perspective votre participation.

II. Tests (45% de la note finale [soit 12 x 3,75%])

À la fin de chaque cours (semaines 2 à 14), les étudiantEs auront environ 10 minutes pour remettre au professeur un test qui comportera des choix multiples, des questions ouvertes ou encore des jeux d'association d'idées. Les tests porteront sur l'enseignement qui aura été dispensé au cours de la séance, sur les lectures ou sur la discussion de groupe. Afin de s'assurer d'une réussite optimale de ces tests, les étudiantEs doivent arriver à temps!

III. Examen de la mi-session (15% de la note finale)

Pour le 21 octobre 2012 à 23h50 au plus tard, les étudiantEs auront à remettre un court examen-maison portant sur la matière vue entre les semaines 1 et 6. Cet examen **individuel** vise à tester plusieurs aspects des connaissances acquises pendant les cours, les discussions de groupe et les lectures obligatoires. Les instructions concernant l'examen seront communiquées lors du cours du 1 octobre 2012. L'examen-maison de mi-session est à remettre par voie électronique sur le site Moodle du cours.

IV. Examen final (25% de la note finale)

Le dernier cours de la session (17 décembre 2012) sera consacré à une brève révision de la matière et à un examen en classe. Cet examen portera sur toute la matière vue dans le cours. Cet examen **individuel** vise à tester plusieurs aspects des connaissances acquises pendant les cours, les discussions de groupe et les lectures obligatoires. Les instructions concernant l'examen seront communiquées lors du cours du 3 décembre 2012.

Lectures obligatoires

La liste des textes à lire obligatoirement pour le cours sera disponible au fur et à mesure de la session sur le site Moodle du cours. Il n'y a pas de recueil de textes pour le cours. Les textes à lire seront disponibles en version électronique à partir du site Moodle du cours ou encore, à la réserve de la bibliothèque.

Notes et politiques diverses

Utilisation de l'ordinateur pendant les cours

D'un côté, les professeurs croient que les étudiantEs ne sont pas capables de se concentrer sur plusieurs tâches simultanées. De l'autre côté, les étudiantEs croient qu'elles/ils sont capables de se concentrer à la fois sur l'enseignement du professeur, sur la mise à jour de leur profil Facebook, sur leur messagerie instantanée, le visionnement du nouveau clip de Lady Gaga ou de Michel Teló

et les photos de leur dernier voyage à New York. Certaines études scientifiques dans le domaine de la pédagogie donnent tort aux deux. Elles montrent que les étudiantEs sont en effet capables de mener simultanément plusieurs tâches et donc d'utiliser un ordinateur pour prendre des notes pendant les cours. Mais, les études montrent aussi que les étudiantEs ont tendance à surévaluer leur capacité de se concentrer adéquatement sur plusieurs tâches en salle de cours.

Le professeur est conscient que l'ordinateur peut faciliter votre apprentissage. Si vous décidez d'utiliser un ordinateur, le professeur pourra vous solliciter à tout moment. Ainsi par exemple, les étudiantEs qui utilisent un ordinateur en classe seront appelés à appuyer l'enseignement du professeur et les discussions de groupe. Par exemple, elles/ils pourront, au besoin, être sollicités pour faire des recherches sur Internet. Et s'il apparaît clairement que vous utilisez votre ordinateur durant les cours pour d'autres tâches et que ces tâches vous distraient, le professeur vous rappellera à l'ordre.

Utilisation du téléphone cellulaire pendant les cours

À moins d'un accord préalable avec le professeur, il n'existe aucune raison valable qui justifie que vous utilisiez votre téléphone pour recevoir des appels, pour vérifier votre boîte vocale, pour twitter ou encore, pour recevoir des textos pendant les cours. Le professeur demandera aux étudiantEs qui utiliseront leur téléphone de quitter la classe jusqu'à la pause ou pour le reste du cours.

Ponctualité

Les retards causent des distractions inutiles pendant les cours. À moins d'un accord préalable, le professeur ne tolérera pas les retards en salle de cours.

Utilisation du courriel

L'utilisation du courriel officiel de l'UQO est attendue de la part des étudiantEs. Il est important de vérifier souvent votre courriel de l'UQO. Il est également important de s'assurer que votre boîte n'est pas pleine.

Lorsque vous écrivez au professeur, merci de respecter les règles suivantes :

- Dans le **titre du message** : Indiquez dans le titre le sigle du cours (SOC2573).
- Dans le **corps du message** : Indiquez clairement votre nom et utilisez une langue adéquate (pas de message vide ou de « Hey wassup Dimitri », « Ciao », gardez ces formules pour votre cercle d'amis et votre famille).

Utilisation de Moodle

Toutes les références nécessaires à l'enseignement sont disponibles sur le site Moodle du cours. Vous pouvez y accéder, à partir du portail Symbiose : <http://symbiose.uqo.ca/>

Il est important que les étudiantEs se familiarisent le plus tôt possible avec l'utilisation de Moodle. À partir de la deuxième semaine de cours, le professeur présumera que les étudiantEs ont réussi à accéder au site Moodle du cours. Le professeur utilisera ce site pour diffuser des ressources

bibliographiques, internet et multimédia supplémentaires. Les étudiantEs sont fortement encouragéEs à utiliser le forum public de discussion mis à leur disposition sur le site Moodle du cours.

Qualité de la langue française dans les travaux

La politique de l'UQO donne au professeur la possibilité de retirer jusqu'à 20% de la note d'un travail dont la qualité de la langue écrite est faible. Voici quelques trucs pour améliorer la langue écrite pour votre examen-maison de mi-session : utilisez le correcteur de grammaire et d'orthographe de votre logiciel de bureautique; faites relire vos travaux par quelqu'un d'autre (votre grand-mère par exemple); n'écrivez pas vos travaux à la dernière minute.

Plagiat et fraude

Un travail rendu est un engagement moral d'intégrité intellectuelle de la part de l'étudiantE. Une fois rendu, le professeur s'engage de son côté à l'évaluer avec la plus grande attention et ce, dans les délais les plus raisonnables. Tout soupçon de plagiat ou de fraude sera traité avec la plus grande inquiétude comme un bris de l'engagement moral d'intégrité intellectuelle et un manque de respect flagrant. L'UQO a adopté une politique claire à cet égard. Il n'appartient pas au professeur de traiter les cas de plagiat. Les cas potentiels de plagiat et de fraude seront directement transmis au Comité de discipline chargé d'évaluer le cas. Il appartient au comité de convoquer ensuite l'étudiantE et d'évaluer les sanctions le cas échéant. Vous trouverez à la fin de ce document (en annexe III) un extrait des règlements de l'UQO à l'égard des plagiats et des fraudes.

Afin de prévenir les cas de plagiat et de fraudes, le professeur met en place plusieurs stratégies de soutien pédagogique. Ainsi, par exemple, avant de pouvoir rendre leur examen-maison toutEs les étudiantEs devront obligatoirement avoir rempli le questionnaire pédagogique disponible en ligne sur le site Moodle du cours. Durant la session, le professeur prendra à plusieurs reprises le plus grand soin à expliquer la politique de l'UQO et les stratégies pour éviter le plagiat.

Bon trimestre d'automne 2012 !

Annexe I

Bibliographie sommaire

Ouvrages en français (en ordre alphabétique):

- **Assidon, E.** (2002) *Les théories économiques du développement*, Paris : La découverte.
- **Bartoli, H.** (1999) *Repenser le développement*, Paris : Economica.
- **Copans, J.** (2006) *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris : Armand Colin.
- **Copans, J.** (2010) *Sociologie du développement*, Paris : Armand Colin. (Nouvelle édition remaniée du précédent)
- **Guichaoua, A.** (Sous la dir.) (1996) *Questions de développement : nouvelles approches et enjeux*, Paris : L'Harmattan.
- **Guichaoua, A. et Y. Goussault** (1993) *Sciences sociales et développement*, Paris : Armand Colin.
- **Peemans, J.-P.** (2002) *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant.
- **Rist, G.** (1996) *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sciences Po.

Ouvrages en anglais (en ordre alphabétique):

- **Black, J.K.** (1999) *Development in Theory and Practice*, Boulder CO : Westview Press.
- **Escobar, A.** (1995) *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton NJ : Princeton University Press.
- **Haynes, J.** (2005) *Development Studies*, New York : Palgrave.
- **Hettne, B.** (2009) *Thinking about Development*, London : Zed Books.
- **Kothari, U.** (ed.) (2005) *A Radical History of Development Studies*, London : Zed Books.
- **Nederveen Pieterse, J.** (2010) *Development Theory: Deconstructions/Reconstructions*, London : Sage.
- **Peet, R & E. Hartwick** (2009) *Theories of Development*, New York : Guilford Press.
- **Preston, P.W.** (2002) *Development Theory. An Introduction*, Oxford : Blackwell.
- **Rahnema, M.** (1997) *Post-Development Reader*, London : Zed Books.

Annexe II

Normes de présentation des travaux

L'examen-maison de la mi-session doit être rendu au travers du formulaire prévu à cet effet sur Moodle. Afin de faciliter les corrections, le professeur n'acceptera les travaux qu'au format **DOC (Microsoft Word 97-2003)**, c'est-à-dire, **pas** au format RTF, PDF, ni même DOCX. Il existe plusieurs suites de logiciels de bureautique gratuites qui permettent l'exportation au format DOC (comme par exemple, OpenOffice). Ces logiciels sont gratuitement disponibles sur internet. Afin de permettre à l'enseignant d'évaluer de manière équitable tous les travaux, ceux-ci devront se conformer strictement aux normes ci-dessous. L'enseignant pénalisera les travaux qui ne respectent par les normes suivantes :

- En couverture du travail, sur la **page de présentation** doivent se trouver les informations suivantes (dans l'ordre):
 - Nom de l'étudiantE (il n'est pas nécessaire d'inclure le code permanent)
 - Nom et sigle de cours (*SOC2573 Théories du développement*)
 - Session et année (*Automne 2012*)
 - Titre du travail
 - Nom du professeur (*Dimitri della Faille*)
 - Date de remise du travail
 - Nom du département (*Département des sciences sociales*)
 - Nom de l'université
 - (Aucune numérotation de page sur la page de présentation!)
- **Numérotation** : La première page écrite du travail (c-à-d **pas** la page de présentation) devrait avoir le numéro 1 en bas au centre.
- **Police** : Uniquement Arial (12 pt) ou Times New Roman (12 pt).
- **Couleur de police** : Noir sur fond blanc.
- **Interligne** : 1,5.
- **Marges** : Marges de 2,5 cm partout (gauche, droite, haut et bas).
- **Format du papier** : 8,5 pouces par 11 pouces (format Lettre, pas de A4).
- **Orientation** : Portrait.
- **Bibliographie** : En fin de travail, bibliographie des ouvrages utilisés par ordre alphabétique de nom (de famille) d'auteur.

Annexe III

Extraits du Règlement concernant le plagiat et la fraude¹

Secrétariat général
Université du Québec en Outaouais

ARTICLE 2 DÉFINITIONS

Sans limiter la généralité des définitions qui suivent, au terme du présent Règlement, les actes suivants sont considérés comme plagiat et/ou comme fraude :

- a) copier ou essayer de copier de quelque façon lors d'un examen ou d'un travail;
- b) faire des démarches pour connaître d'avance les questions ou les solutions relatives à un examen ou à un travail;
- c) transmettre un travail pour fins d'évaluation alors que ce travail constitue essentiellement le même travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université, ou dans un autre établissement d'enseignement, sans l'accord préalable du professeur;
- d) reproduire soit une partie du texte d'un auteur sans en indiquer les références, soit encore une partie du texte d'un autre étudiant;
- e) falsifier ou utiliser un faux document ou chercher à falsifier un document transmis à l'Université ou un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- f) être impliqué dans une substitution de personne lors d'un examen ou utiliser ou essayer d'utiliser les compétences d'une autre personne;
- g) posséder ou utiliser ou tenter d'utiliser pendant un examen tout document ou matériel non autorisé;
- h) falsifier des données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- i) copier, en tout ou en partie, le contenu d'un site Internet ou des documents disponibles sur Internet sans le signaler et en préciser la source;
- j) obtenir toute aide, collective ou individuelle, non autorisée pour réaliser un travail ou une partie d'un travail;
- k) commettre ou tenter de commettre tout acte qui pourrait engager la responsabilité de l'Université;
- l) copier de l'information provenant de l'ordinateur ou des courriels d'un autre étudiant ou d'une tierce personne sans en indiquer la source;
- m) copier dans un travail, en tout ou en partie, le contenu d'un travail téléchargé à partir d'un site Web ou tout autre moyen d'achat ou d'échange de travaux;
- n) inscrire volontairement de faux résultats ou des informations erronées dans les dossiers des usagers lors de stages;
- o) être de collusion ou de connivence avec quelqu'un dans le cas des actes mentionnés précédemment.

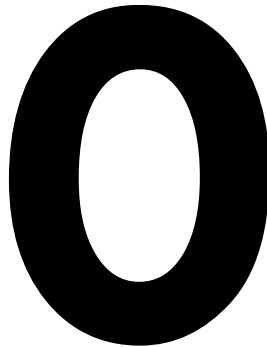
¹ Secrétariat général de l'Université du Québec en Outaouais « Règlement concernant le plagiat et la fraude », <http://www.uqo.ca/direction-services/secretariat-general/politiques-reglements/documents/plagiatetfraude.pdf>
16 avril 2007 [consulté le 23 juin 2010]

ARTICLE 6 SANCTIONS

6.2 Les actes de plagiat et/ou de fraude décrits à l'article 2 [voir ci dessus] rendent leur auteur passible d'une ou plusieurs des sanctions suivantes :

- a) échec sans droit de reprise (ou attribution d'une note zéro (0) si une notation numérique est utilisée) pour une partie ou la totalité du travail, du test ou de la composante de l'évaluation;
- b) échec du cours;
- c) suspension de l'Université pour une période maximale de cinq (5) trimestres consécutifs;
- d) exclusion de l'Université pour une période pouvant varier entre deux (2), trois (3), quatre (4) ou cinq (5) années.

- - - - -



Zéro tolérance + Zéro négociation possible = Zéro dans le dossier
Plagier ou frauder, c'est risquer son avenir
Est-ce que le risque en vaut la peine?

Annexe IV

Grille de conversion de la notation en pourcentage vers la notation littérale

NOTE (N)	NOTATION LITTÉRALE	VALEUR NUMÉRIQUE CORRESPONDANTE
92 ≤ N ≤ 100	A+	4,3
88 ≤ N < 92	A	4,0
84 ≤ N < 88	A-	3,7
80 ≤ N < 84	B+	3,3
76 ≤ N < 80	B	3,0
72 ≤ N < 76	B-	2,7
68 ≤ N < 72	C+	2,3
64 ≤ N < 68	C	2,0
60 ≤ N < 64	C-	1,7
56 ≤ N < 60	D+	1,3
52 ≤ N < 56	D	1,0
0 ≤ N < 52	E	0